

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 15/05/2025

--oOo--

DELIBERATION N° SP20250515R_12

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DÉPARTEMENTALES ÉCHÉANCE 4 (2024-2029)

RAPPORTEUR : Monsieur Jean ROQUE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20250515R_12 qui lui est présenté,

VU le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières départementales des Pyrénées Orientales-échéance 4 et le résumé des actions prévues dans la période 2024-2029 ci-joints,

VU la Directive Européenne 2002/49/CE ,

VU la circulaire du 12 juin 2001 relative à la résorption de points noirs bruit des transports terrestres et la création d'un observatoire du bruit des transports terrestres,

VU la circulaire du 7 juin 2007 relative à l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement,

VU le bilan de l'information du public,

D'APPROUVER le plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières départementales des Pyrénées Orientales pour la période 2024-2029,

D'AUTORISER la Présidente à signer tous document s'y référant.

Les crédits ont été prévus au budget principal du Département.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Madame Hermeline MALHERBE, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Rémi LACAPERRE (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Madame Annabelle BRUNET), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Monsieur Robert VILA), Monsieur Jaume POL (procuration à Madame Julie SANZ), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAN), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Marie Edith PERAL)

ABSENT (S) :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Carla MUTI

POUR :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Jaume POL, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**